

subventions des SIL à l'achat de vélos électriques: la barre des 100 a été franchie en septembre 2007

Les services industriels de Lausanne (SIL) ont déjà subventionné plus de 100 vélos électriques cette année. Cette action en faveur du développement durable et de la mobilité douce est menée pour la septième année consécutive et s'intègre dans le programme du Fonds communal pour l'utilisation rationnelle de l'électricité et promotion des énergies renouvelables

Depuis sept ans, les SIL soutiennent tout achat d'un vélo électrique neuf auprès d'un concessionnaire agréé. Actuellement, l'aide est de 300 francs. Jusqu'ici, 333 vélos ont été subventionnés, dont 100 durant ces neuf premiers mois de 2007. A l'origine, le soutien aux véhicules électriques concernait essentiellement les scooters, mais le prix restait assez élevé, même avec une subvention. En 2000, les premiers vélos électriques de fabrication suisse sont apparus sur le marché et l'intérêt du public a incité les SIL à soutenir ces moyens de locomotion écologiques et économiques.

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette hausse des demandes de soutien pour l'achat de vélos électriques. Premièrement, l'offre de vélos électriques s'est améliorée constamment ces dernières années, tant du point de vue de la qualité que du choix de modèles. Deuxièmement, la petite reine est de plus en plus en vogue à Lausanne, notamment grâce à une politique de promotion active, par le biais du délégué vélo de la Ville, et à des partenariats étroits avec les associations New Ride et Lausanne Roule (à laquelle les SIL prêtent cinq vélos électriques). Par ailleurs, de nombreuses pistes cyclables ont été récemment créées en ville.

Pour rappel, la subvention est accordée aux habitants domiciliés dans les communes raccordées au réseau électrique lausannois soit: Saint-Sulpice, Prilly, Jouxteins, Le Mont-sur-Lausanne, Epalinges, Collonges (VS) et Mex (VS).

Ce soutien à la mobilité douce sera reconduit pour 2008. A noter que les SIL proposent également des subventions pour l'achat de véhicules roulant au gaz naturel.

Les services industriels de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec:

- **Jean-Yves Pidoux, directeur des services industriels, tél. 021 315 82 00**
- **Jean-François Theubet, responsable promotion, service du gaz et du chauffage à distance tél. 021 315 87 35**
- **Yves Dijamatovic, ingénieur adjoint, service de l'électricité, tél. 021 315 92 15.**

Plus d'infos sur www.lausanne.ch/velo

Lausanne, le 4 octobre 2007